

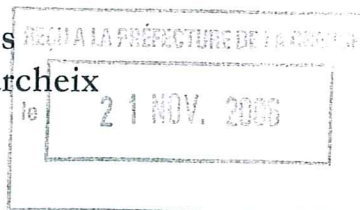
COMMUNE DE CHATELUS LE MARCHEIX  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE



Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de Chatelus le Marcheix

N° 2006-11/04

11 NOVEMBRE 2006



L'an deux mil six, le onze du mois de novembre, à neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur André MAVIGNER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Nombre de Conseillers Présents : 09

Date de la convocation : 30 octobre 2006.

Étaient présents : André MAVIGNER \* Régine FOLTZER \* André COLLIN \* Guy GUÉRIN \* Michel LEGAY \* Louissette ANNE \* Philippe SÉRAPHIN \* Sylvie GRAND \* Serge AUCLAIR

Absents excusés : Guy LEFORT \* Philippe BONNETBLANC \*

OBJET :

MOTION

A l'occasion du débat public relatif à la Ligne Grande Vitesse POITIERS – LIMOGES, le Conseil Municipal de CHATELUS LE MARCHEIX réuni le 11 novembre 2006 :

➤ **Affirme** que la seule préoccupation immédiate de la population concerne l'aménagement et l'équipement de la ligne PARIS – ORLEANS – CHATEAUROUX – LIMOGES – TOULOUSE

➤ **Demande** la mise en œuvre très rapide des travaux nécessaires d'infrastructure et l'achat des équipements permettant la desserte en trains à Grande Vitesse de cette ligne

➤ **exige** le maintien de tous les arrêts en gare SNCF de ST SULPICE LAURIERE et LA SOUTERRAINE, laquelle fait d'ailleurs l'objet d'importants travaux d'aménagement intermodal, voulus et financés par l'Europe, l'État, la Région, le Département, la SNCF et RFF.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

13 novembre 2006

Le Maire

André MAVIGNER

